n°3
14e année

REVUE DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION MÉDICALE CONTINUE DES RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Trimestriel - Décembre 2023

Actu GORSSA

Pour une année 2024 plus sereine...

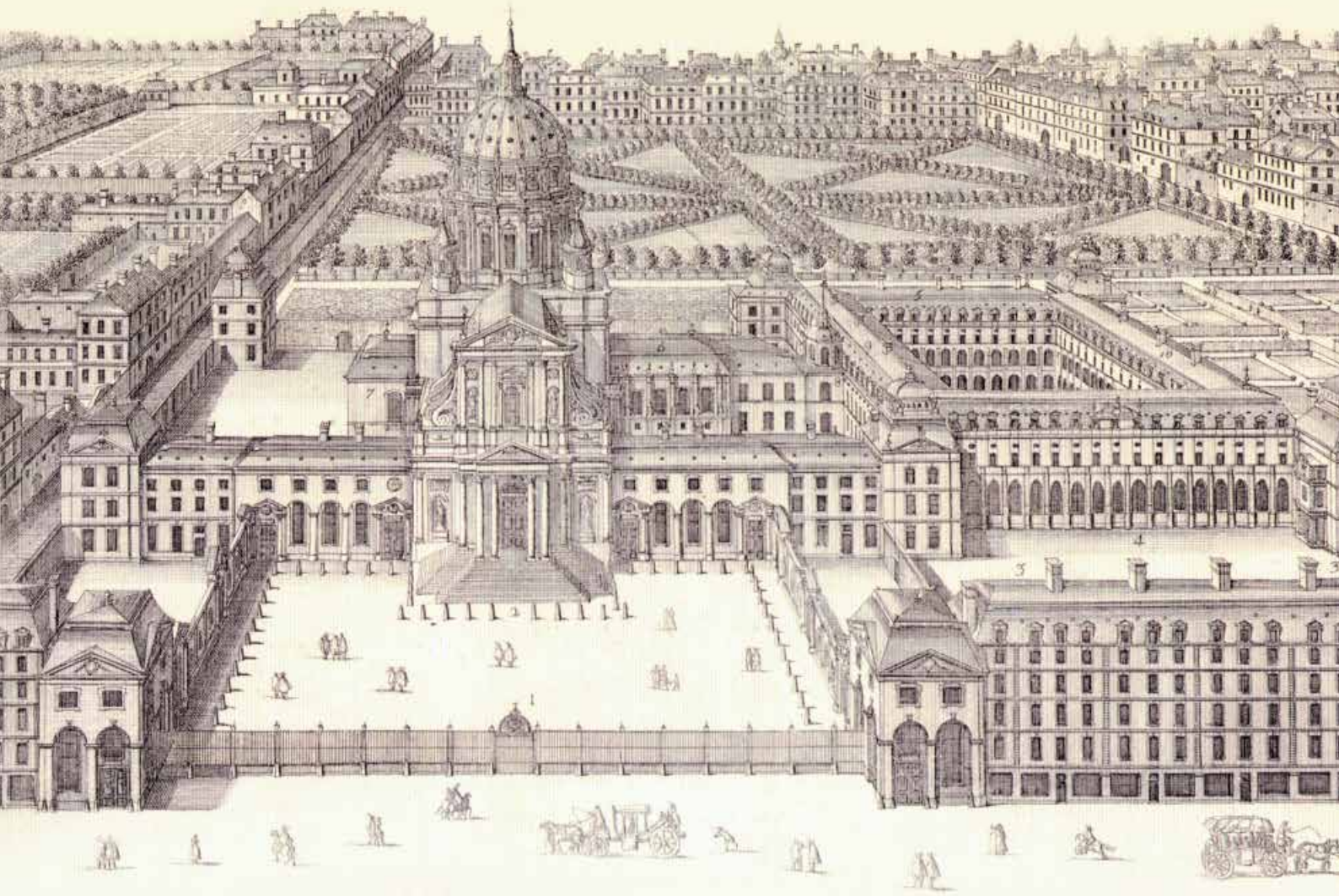

REVUE COMMUNE À :

UNMR
Union Nationale
des Médecins de Réserve

FNPR
Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve

UNVR
Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve

ANORSCA
Association Nationale des
Officiers de Réserve du Service
du Commissariat des Armées

FNCDR
Fédération Nationale
des Chirurgiens-Dentistes
de Réserve

ANMITRHA
Association Nationale
des Militaires Infirmiers et
Techniciens de Réserve
des Hôpitaux des Armées

UNaReFSSA
Union Nationale
des Réservistes Formateurs
du SSA

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences »
(Paul Valéry)

Le mot du Rédac'chef

L'année 2023 été marquée par la commémoration de deux tragédies.

Il y a 30 ans, le 20 novembre 1993, décédait notre confrère le Docteur William Morey, urgentiste et endocrinologue de l'hôpital de Chalon-sur-Saône, ayant été infecté accidentellement par le VIH en sauvant un patient au début des années 1980. Le Docteur Morey avait 42 ans, était marié et père de deux enfants. L'hôpital de Chalon-sur-Saône, en prenant son nom, rend ainsi un hommage permanent à ce praticien qui fut un des premier infecté par accident sanguin, au tout début de l'épidémie.

Il y a 40 ans, à l'aube du 23 octobre 1983, un attentat à la voiture piégée contre l'immeuble Drakkar, quartier du détachement français de la mission internationale de maintien de la paix à Beyrouth, tuait 58 de nos camarades des 1er et 9ème RCP.

Ce qui relie ces deux évènements tragiques, c'est le don de soi dans le cadre de LA MISSION, aussi bien civile que militaire.

Le Code du Légionnaire le rappelle dans son article 6 :

« *La mission est sacrée, tu l'exécutes jusqu'au bout et s'il le faut, en opérations, au péril de ta vie* ».

L'année 2023 a également été marquée par un recrudescence d'une instabilité politique majeure aux portes de notre pays, avec les conflits en Ukraine et en Israël. Cela nous rappelle que la paix n'est jamais acquise définitivement et qu'il ne faut jamais « *baisser la garde* ». Cela concerne la Nation entière, et plus particulièrement les réservistes…

Que l'évocation de ces nuages sombres ne m'empêche pas de vous présenter, pour vous et vos familles, tous mes vœux de réussite et de bonheur tant dans vos activité civiles que militaires.

Et de vous souhaiter agréable lecture de ce nouveau numéro de votre revue, sorti avec un peu de retard, mais qui n'en est pas moins riche et varié, grâce aux articles des membres de nos associations.

2023 est mort… vive 2024 !

MCSCN(H) Jean-Dominique CARON

REVUE DU GROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES
chez M. SICE
3 avenue Lombart,
92260 FONTENAY AUX ROSES
site : www.gorssa.fr
courriel : gorssa.national@gmail.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pascal BOUSIQUIER

RÉDACTEUR EN CHEF
Chargé de l'Internet
Jean-Dominique CARON

COMITÉ DE RÉDACTION
Président : Jean-Pierre MOULINIÉ
Correspondants de rédaction :
UNMR : Yvon MESLIER
FNPR : Norbert SCAGLIOLA
UNVR : François-Henri BOLNOT
FNCDR : Jean-Paul MATHIEU
ANORSCA : Alexandre CABOUCHE
ANMITRHA : Erick LEGALLAIS
UNaReFSSA : Jean-Philippe DURRIEU DUFAZA

Secrétaire de rédaction :
Marie-Hélène SICÉ

DÉLÉGATION GÉNÉRALE
Chargé de l'information, de la communication et du Devoir de Mémoire : Jean-Dominique CARON

Chargé des affaires juridiques et administratives : Norbert SCAGLIOLA

TRÉSORIER
Michel CROIZET
14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU
courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS
Abonnement et Tirage :
Prix du numéro : 6 €
Prix de l'abonnement :
Membres des Associations : 30 €
Non-membres : 55 €
Étrangers : 85 €
De soutien : à partir de 90 €

Édition, Impression et Routage :
Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

Dépôt légal : 1er trimestre 2014

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques :
Ambassade Polonaise, PCSCN Chancerelle, MCS Caron, R. Ducluzeau, FNCDR, MP Guy, ISG1 Joubert, Pr. Lehot, MC Meunier, PHC Rolland, UNaRéFSSA, Wikipédia.
Couverture : « *Le monastère Royal du Val de Grâce* », gravure de Nicolas Langlois (XVIIe siècle).

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction. Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

En guise d'édito…

Sommaire

In memoriam MC (h) Clément BOUCARRA 5

In memoriam COL (h) Jean-Pierre GRANGE 6

In memoriam MAJ (r) Christophe LAMBERT 7

Mission de soutien de l'ESM 2 au Groupement d'Aguerrissement Montagne par un médecin réserviste du 15°CMA Rennes 8

Retour d'expérience d'un Combattant Auxiliaire Sanitaire au sein d'un bataillon de Chasseurs Alpin - 27e BCA 13

Journée nationale d'instruction des chirurgiens-dentistes militaires 24

Le PCSCN (r) Yves CHANCERELLE à l'honneur le 14 juillet 2023 27

Prix de La France Mutualiste (LFM) remis à un Référent Défense Junior (RDJ) 28

Réception de la première promotion des Cadets du Service de Santé des Armées dans les Facultés de Lyon 29

Cérémonie Franco-Espagnole à Bayonne 30

Un médecin de réserve décoré de la médaille « *Armée Polonaise* » 32

Le bal de tradition militaire de Toulouse 33

Un passé de réserviste d'il y a plus de 30 ans La Réserve citoyenne du SSA, un pas dans l'inconnu 34

Nominations et promotions 35

Ouvrages parus - bibliographie 37

Recommandations aux auteurs 39

Meilleurs Vœux pour 2024

© J.-D. Caron

Tels sont les souhaits que vous adressent
LE PRÉSIDENT DU GORSSA
Président de l'UNMR
et
LES VICE-PRÉSIDENTS DU GORSSA
Président de la FNPR
Président de la FNCDR
Président de l'UNVR
Président de l'ANORSCA
Présidente de l'ANMITHRA
Président de l'UNaRéFSSA

© J.-D. Caron

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF

GORSSA

Présidents d'Honneur : MC J. Huber (†), MC M. Grandrille (†), CDC A. Richard (†), PHC R. Baptiste (†), COL M. Gérard (†), VC P. Escuret (†), MCS N. Foures (†), CDC J. Robinet (†), PHC M. Caré, COL P.-J. Linon, MCS J.-P. Moulinié, MCSHC X. Sauvageon

Président : MC P. Bousiquier (UNMR)

Vice-Présidents : CDCS J.-P. Fogel (FNCDR), PHCS E. Denoix (FNPR), VCS F.-H. Bolnot (UNVR), CRC1 C. Saliceti (ANORSCA), ISG2G E. de Moulin de Rochefort (ANMITHRA), MC J.-Ph Durrieu DuFaza (UNaReFSSA)

Secrétaire Général : MC J. Fogelman **- Trésorier :** CRC1 C. Saliceti **- Conseiller social :** MCS G. LE GUEN

UNMR

Chez M. SICE - 3 avenue Lombart
92260 FONTENAY AUX ROSES
Tél. : 01 46 31 68 21 – Port : 06 49 22 02 89

Bureau National et Conseil d'Administration

Présidents d'honneur : MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu †, MC René-Claude Touzard †, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA), MCS Xavier Sauvageon

Président : MC Pascal Bousiquier (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

Président Délégué : MCS Patrick Hamon

Vice-Présidents. : MC Pascal Bousiquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MCS Michel Gibelli (Dél. Zone Est), MC Eric Lecarpentier (Dél. Zone Nord/IdF), MC Xavier Wagner.

Secrétaire Général : MCS Patrick Hamon

Secrétaires Généraux Adjoints : MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Jacques FOGELMAN (en charge de la communication et du rayonnement de l'UNMR) MP Géraldine Pina-Jomir (Dél. Zone Sud-Est).

Trésorier : MC Jean-Louis Picoche

Trésorier Adjoint : MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

Chargés de Mission auprès du Président : MCS Marcel de Piccioto, MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

Délégué Général chargé des relations CIOMR : MCS Christian Le Roux

Porte-Drapeau : MC Jean-Pierre Sala

Administrateurs : MC Th. Bertin (Dél. Zone Ouest), MP M. Borel, MC E.-A. Cabanis, MC Y. Cartigny (Dél. Zone Sud-Ouest), MC J.-Y. Coquillat (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MC S. Dalmas (Dél. Zone Nord/IdF), MP C. Darcq, MA G. Dubois de Montmarin, MA L. Fogel, MA Ol. Grosdemange, MCS M. Gibelli (Dél. Zone Est), MC E. Hergon, MA A. Humeau-Commin, MCS G. Le Guen, MCS J.-J. Lehot (Dél. Zone Sud-Est), MC G. Léonetti (Dél. Zone Sud/Sud-Est), MCS A. Margenet-Baudry, MC M.I Montard (Dél. Zone Est), MC T. Montier (Dél. Zone Ouest), MA M.-C.Nivet, MCS Y. Souquieres (Dél. Zone Ouest)

UNaReFSSA

20 rue du Village - 31320 Vieille - Toulouse
Adresse courriel :
unarefssa-national@orange.fr

Président : Dr Jean-Philippe Durrieu

Secrétaire Générale : Mme C. Lahens-Gavignaux

Secrétaire Adjoint : Mr Tristan Lamontagne

Trésorier : Mr Stéphen Boulfroy

Trésorier Adjoint :
Mr Emmanuel Leblond du Plouy

Délegué inter associatif :
Dr Philippe Redonnet

Déléguée à la communication :
Dr Marie Pierre Antoine

Délegué à la formation : Mr Pierre Benayoune

UNVR

Maison des Vétérinaires,
10 Place Léon Blum - 75011 PARIS

Présidents d'honneur : VCS F.-H. Bolnot (Président sortant, Correspondant de rédaction d'ActuGorssa) fbolnot@vet-alfort.fr, VEC J.-F. Chary, VCS J. Ducos de Lahitte, VEC P. Tassin

Président National :
VEC Bruno Pelletier : drvetbp@gmail.com

Vice-Présidente : VEP Sandrine Monnet
sandrine.monnet@orange.fr

Secrétaire Général : VP Stéphane Nguyen
nguyen-stephane@orange.fr

Trésorier :
VC Ghislain Manet : manvet@orange.fr

Président Sud-Est :
VC Marc Verneuil : marc.verneuil366@orange.fr

Administrateurs d'honneur :
VCS C. Arnette, VEC G. Mouthon, VC J.-P. Rousseau

Administrateurs :
VEC J.-L. Angot : jean-luc.angot@agriculture.gouv.fr
VEP É. Berring : ericbveto@yahoo.fr
VEC C. Bouthié : christian.bouthie@wanadoo.fr
VEC C. Gibon : christophe.gibon@agriculture.gouv.fr
VEC P. de Ginestel : ginestel31@gmail.com
VEC E. Legrand : vet.legrand@gmail.com
VEC J.-P. Mérigaud :
jean-paul-heidi.merigaud@wanadoo.fr
VEC D. Retière : vet.retiere@free.fr
VEC C. Touge : charles.touge@gmail.com

Porte-Drapeau :
VEC PierreGosselin : dr.gosselin@orange.fr

ANMITRHA

Adresse courriel : amitrha.gorssa@gmail.com

Présidente : ISG2G Élisabeth de Moulins de Rochefort

Vice-Président : MERCS Marc Tranchet

Trésorier : ISG2G Sylvie Couvelaere

Secrétaire : AMACN Jocelyne Serre

Secrétaire Adjoint : ICASP Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'ActuGORSSA)

Chargée de la communication :
ISG2G Anne Vanderstock

Informatique/Internet: ISG1G Jean-Paul Carrere

FNPR

Adresse courriel : edenoix@aol.com

Président : PHCS Éric Denoix
118 parc de Cassan - 95290 Lisle-Adam
edenoix@aol.com

Secrétaire Général : PHC Bernard Massoubre
185 rue Cuvier - 69006 Lyon
bernard.massoubre@wanadoo.fr

Trésorier : PHC Jean-François Gros
57 rue de la Kirneck - 67140 Barr
jf.gros@free.fr

Porte-Drapeau : PHC Jean-Marc Delafontaine

FNCDR

54 Cours de Vincennes
75012 PARIS

Présidents d'honneur : MM Viau †, Wintergest †, Filderman †, Budin †, Lebrun †, David †, Rimmel †, A.Richard †, C. Sebban †, J. Robinet †, J-M Pauchard †, J-P Mathieu, J-P Fogel.

Bureau National :
Président : CDC Michel Mienville
426 av. Clémenceau - 07500 Guilherand-Granges
Tél. 06 80 43 93 21

Secrétaire Général : CDC Philippe Kalifa
68 rue Monroe - 1030 Schaerbeeck - B Bruxelles
Tél. 06 03 29 74 64

Secrétaire Général Adjoint : CDC Éric Tuffreau
2 A allée du Chêne - 22100 Quevert
Tél. 06 80 13 66 36

Trésorier Général : Dr Alain Cuminal
83 Rue Paul Verlaine - 69100 Villeurbanne
Tél. 06 66 33 69 55

Délégués Régionaux :
ACDR Gascogne et Occitanie : CDC François Loze
8 rue Boyer Fonfrède - 31000 Toulouse
Tél. 06 75 91 36 15

ACDR Brest : CDC Hervé Le Guen
26 bis route de Quélern - 29570 Roscanvel
Tél. 06 80 04 10 20

ACDR Centre-Est : Dr Alain Cuminal
83 Rue Paul Verlaine - 69100 Villeurbanne
Tél. 06 66 33 69 55

ACDR Metz : CDC Vincent Le Van
33 rue Léon Jolly - 51120 Sézanne
Tél. 06 71 52 47 52

ACDR St Germain en Laye : CDC Philippe Kalifa
68 rue Monroe - 1030 Schaerbeeck - B Bruxelles
Tél. 06 03 29 74 64

ACDR Toulon : CDC Jean-Michel Courbier
Avenue de l'Américaine - 13600 La Ciotat.
Tél. 06 12 81 71 08

Correspondant de la revue Actu-GORSSA :
CDCS Jean-Paul Mathieu

Rédacteur en chef lettre FNCDR :
Dr Alain Benmansour

Délégué ADF : CDC Michel Legens

Porte-Drapeau : CD Hadrien Diakonoff

ANORSCA

Présidents d'Honneur : COL Pierre-Jean Linon, COL Jean-Pierre Capel, COL Yves Harel, CRC1 Alain Michel

Président : CRC1 Christian Saliceti
Vice-Présidents : CRC1 Denis Blondé, CRP Benoît Fraslin, CR1 Guillaume Lecointre, CRC2 Jean-Michel Mota

Secrétaire général : CRC2 Philippe Massicot
Secrétaire général Adjoint :
CR2 Alexandre Cabouche

Trésorier Général : LCL Pierre Enjalbert
Trésorier Général Adjoint :
CR2 Emmanuel-Charles DURAND

IN MEMORIAM
MC (H) CLÉMENT BOUCARRA (1939-2023)

Ancien interne des Hôpitaux de Paris (concours 1967), Ancien Chef de clinique chirurgicale des Hôpitaux de Paris, le médecin en chef (h) Clément Boucarra était chirurgien orthopédique, ayant exercé à Paris.

Membre de l'UNMR depuis 1990, il avait été admis à l'honorariat de l'association en 2017.

C'était un passionné d'histoire militaire. À l'occasion du bicentenaire de la création de la Légion d'honneur et des deux grandes écoles que sont l'Internat des hôpitaux de Paris et Saint-Cyr, en 2002, il avait œuvré en tant que membre du conseil d'administration de l'association des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris, à la réussite des manifestations qui avaient commémoré ce bicentenaire des trois institutions qui sont l'Honneur de la France.

Remarquable écrivain d'une grande culture historique, il a commis deux articles parus dans Le Médecin de Réserve. En 2003 : Hommage à un Saint-Cyrien et Interne des Hôpitaux de Paris, Hippolyte GAUTRUCHE (13 Août 1872 – 2 Janvier 1964). En 2007 : L'Internat des Hôpitaux de Paris et les armées napoléoniennes. Y a-t-il eu des IHP présents à Austerlitz ?

Le MC (h) Boucarra était chevalier de l'Ordre national du Mérite.

À son épouse Annie, à sa fille Caroline et à ses deux petits fils Antoine et Victor, l'UNMR présente ses condoléances attristées.

MCSCN(h) Jean-Dominique CARON
Vice-président de l'UNMR

IN MEMORIAM
COL (H) JEAN-PIERRE GRANGE (1932-2023)

Jean-Pierre, je voudrais évoquer ton engagement fidèle, constant et loyal dans la réserve du Service de Santé des Armées (SSA) durant plus de 50 ans. Effectivement tu es admis dans la réserve en 1961.

Cet engagement dans la durée est marquant à au moins deux niveaux très complémentaires, d'une part dans les corps associatifs regroupant les différentes disciplines du SSA et d'autre part, dans la réserve du SSA, dite aujourd'hui opérationnelle et citoyenne.

Au niveau associatif ton sens fédérateur associé à celui de l'ouverture interdisciplinaire dans le cadre du SSA sont des éléments moteurs forts. Très vite tu réalises l'importance d'associations adossées aux structures du commandement et œuvrant à l'organisation et l'instruction des réserves du SSA avec en sus, la possibilité de contribuer financièrement aux actions de formation. Ainsi cette dynamique d'organisateur te conduit à des responsabilités électives nationales dans le cadre de l'Association du Corps Technique et Administratif du SSA et, dans la Zone de Défense du Sud-Ouest, le Groupement des Officiers de Réserves du SSA (GORSSA-régional) devenue l'Association des Réservistes du SSA en Nouvelle Aquitaine (ARSSANA).

Dans le cadre de la réserve militaire tu convaincs l'institution sur la nécessité d'une formation continue intégrant toutes les disciplines du Service dont la logistique et celles plus spécifiques des Armes comme le secourisme au combat, le NRBC ou les transmissions. Au-delà de l'organisation et l'animation de ces journées d'instruction et de rallyes d'évaluation, tu commandes le Centre d'Instruction des Réserves du SSA en 4e Région Militaire. Dans son prolongement tu crées et mènes le Centre d'Etude et de Documentation au sein de la Direction Régionale du SSA-Bordeaux. Cette structure unique en son genre en région s'est avérée particulièrement utile comme soutien pédagogique aux actions régionales de formation de la réserve du SSA.

Lors de la mise en place de la réserve citoyenne le directeur régional du SSA te nomme délégué national de la réserve citoyenne. Cela te conduit à organiser en Zone de Défense du Sud-Ouest un réseau structuré et efficace de réservistes citoyens du SSA issus soit de la réserve opérationnelle, soit du monde civil. De plus confiant dans tes talents d'organisateur, l'institution te désigne comme coordonnateur des 5 centres d'instruction des réserves du SSA en région Sud-ouest. Le SSA a reconnu cet exceptionnel engagement en te nommant, entre autres, chevalier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'Ordre National du Mérite.

En résumé, toutes ces actions réalisées avec beaucoup d'humilité, traduisent une forte adhésion aux principes de la République, le sens du service associé à une grande capacité d'écoute, de communication et un extraordinaire sens de l'organisation.

Ces qualités auront beaucoup apporté à la réserve du SSA et fortement contribué à ce qu'elle est aujourd'hui. Au nom de cette réserve et de mes camarades je t'assure que nous n'oublierons pas l'ami et la personnalité que tu représentes.

Le COL Grange était Ingénieur BTP ; Agent technico-commercial dans le bâtiment en charge de la sécurité incendie au niveau national et international.

Marié à Simone durant 66 ans et veuf depuis 2 ans, ils ont eu une fille unique, Aude, deux petits-enfants et trois arrière-petits-enfants. Très attaché à sa région, il partageait son temps entre sa maison en Médoc et des vacances en Pays Basque.

Dr Pierre VOISIN, Colonel (rc) SSA
Professeur émérite Université de Bordeaux

IN MEMORIAM
MAJ (R) CHRISTOPHE LAMBERT (1960 - 2023)

L'ANMITRHA a perdu un fidèle camarade Christophe Lambert décédé le 30 juillet à l'âge de 63 ans des suites d'une longue maladie

Christophe Lambert, effectue son service national au 15e régiment du génie de Toul et intègre en qualité d'infirmier puériculteur la réserve opérationnelle de l'armée de terre le 2 août 1983 au grade de sergent. Il se forme et passe le brevet d'aptitude de spécialité NBC du 2e degré à l'école de défense nucléaire biologique et chimique (NBC).

En 1993, il est mis pour emploi au 805e hôpital militaire de campagne, il encadre les préparations militaires terre avec beaucoup d'énergie et de professionnalisme. Ensuite, affecté au 19e régiment du génie de Besançon dans les fonctions d'infirmier régimentaire, il se révèle un excellent instructeur NBC et de secourisme. Riche de l'expérience professionnelle acquise au sein du service des urgences du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon il transmet sa motivation et ses savoirs faire lors des nombreux soutiens sanitaires auxquels il participe.

Projeté à trois reprises - en mission de courte durée au sein des éléments français au Sénégal en 2014 ; sur l'opération Barkhane comme infirmier au GMC de Gao en 2018 et en 2019 infirmier de rôle 1 à Faya-Largeau - il prend en charge les populations civiles principalement dans le domaine de la pédiatrie, la gynécologie, le traitement du diabète ou de la poliomyélite. Son investissement, son expertise et la qualité des soins notamment au profit des enfants font plus que jamais honneur au SSA.

En 2010 il adhère à l'Association Nationale des Militaires Infirmiers Techniciens de Réserve des Hôpitaux des Armées, dont il est le délégué pour le secteur Est. A ce titre il fédère les adhérents. Par ailleurs, très attaché au lien Armées-Nation, il développe le recrutement des réservistes au travers de différentes journées organisées pour le grand public.

En 2016 il répond présent pour animer avec enthousiasme les ateliers de démonstration de sauvetage au combat du module universitaire « *médecin milieu militaire* » à la faculté de Besançon.

Maillon essentiel de l'échelon de commandement du 6e CMA, il est, depuis 2017, responsable du bureau réserve. A ce poste, il assure la gestion RH complète de l'ensemble des réservistes affectés au CMA.

En 2018, lors de la Formation Réserve d'Aguerrissement Opérationnel Santé au camp de la Valbonne, il participe à la logistique de l'organisation des ateliers et anime brillamment le module « *pathologies tropicales* ».

En octobre 2022, il prend part aux Journées de Formation des Réservistes du SSA à l'École du Val de Grâce à Paris où Il anime avec enthousiasme l'atelier « *Transfusion de sang total* ». A cette occasion, chacun d'entre-nous a pu apprécier l'étendue de ses compétences d'enseignant et d'instructeur.

Investi de longue date dans la réserve, Christophe Lambert a toujours été animé d'un très bon esprit et du souci de partager son expérience professionnelle dans toutes ses activités de réserve. Nombreux sont les réservistes qui ont croisé sa route durant cette belle carrière et garderont le souvenir d'un camarade souriant, pondéré, engagé, tourné vers les autres et au-delà de nos frontières.

Le major Christophe LAMBERT est officier de l'ordre national du Mérite depuis le 14 juillet 2021. Il est détenteur de la croix du combattant volontaire avec barrette « *Missions extérieures* », de la croix du combattant, de la médaille d'Outre-mer avec agrafe « *Sahel* », de la médaille des services militaires volontaires « *or* », de la médaille d'honneur du service de santé des armées « *bronze* » et de la médaille de reconnaissance de la Nation.

Christophe était marié à Françoise, père de 4 enfants, avec 8 petits-enfants.

ISG2G(r) Elisabeth de Moulins de Rochefort
Présidente de l'ANMITRHA

AMACN(r) Jocelyne Serre
Secrétaire Générale de l'ANMITRHA

MISSION DE SOUTIEN DE L'ESM 2 AU GROUPEMENT D'AGUERRISSEMENT MONTAGNE PAR UN MÉDECIN RÉSERVISTE DU 15°CMA RENNES[1]

Médecin réserviste depuis la deuxième année de médecine, mes parcours de soins et de soutiens au SSA ont été variés et les opportunités nombreuses : pour exemple ce soutien proposé par la 123e AM de Guer soutenant l'Académie militaire de St Cyr Coëtquidan. Une formation d'adaptation montagne initiale (FAMI) estivale, sanctionnée par un brevet d'alpiniste militaire (BAM), qui s'est déroulée au Groupement d'Aguerrissement Montage (GAM) du 28 août au 8 septembre 2023, au profit du 2e bataillon de l'École Spéciale Militaire.

Avec la Caporal-Chef de 1ère classe (CC1) auxiliaire sanitaire POSSEME expérimentée, qui a elle-même obtenue son BAM l'an dernier, nous acheminons l'ambulance de Guer à Modane pour y rejoindre les élèves. Le stage dure 12 jours moyennant déjà des cours préparatifs en amont (nœuds, franchissements avec déjà

[1] *MP (r) Guy, 121e AMG Nantes, 15e CMA Rennes*
Crédit photos de l'auteur

une solide aptitude physique). C'est un stage d'été où les marches rythment les journées en mêlant rappels, escalade, via ferrata, bivouac en altitude, marche sur glacier. Des cours théoriques ponctuent la formation sur le milieu hostile que représente la montagne : spécificité du soldat, du matériel nécessaire à ce milieu ainsi que du secourisme. Après validation de toutes les épreuves de franchissement et de marches, le brevet est délivré après une marche-course de 1400D+/1400D-, en tenue de montagne avec arme en un temps limité à 4h.

L'encadrement est représenté par les militaires du GAM renforcés par des contingents de la 27e BIM, 7e BCA, 4e RCH et 2e REG, tous qualifiés montagne.

L'effectif annoncé est de 60 élèves, 4 encadrants et 10 personnes en soutien.

Notre effectif de soutien sanitaire est de 2 au lieu de 5 prévu avec notamment une mention claire dans la note de service « *aptes à suivre les sections sur le terrain* ».

L'auxsan et moi apprécions de marcher avec les élèves et leurs encadrants dispensant çà et là des conseils, des soins et en veillant à ce que l'ambulance soit toujours bien positionnée, notamment lors des épreuves de franchissement de jour comme de nuit. Mon statut de réserviste n'était semble-t-il pas connu au départ et cette double appartenance civile et militaire a permis des dialogues très enrichissants tant avec les élèves, qu'avec les hommes du rang ou les encadrants. Ces personnels aguerris à de multiples terrains m'ont offert un témoignage vrai sur les réalités des théâtres qu'ils ont vécus, sur leur vie en régiment et sur leur métier-passion.

Les petites blessures s'accumulent, avec l'intensité progressivement marquée du stage et sans surprises ce sont les ampoules parfois impressionnantes qui touchent élèves et encadrants.

On y apprend la force et la fierté des Cyrards tant féminins que masculins. Aucun n'a voulu s'arrêter même lorsque les blessures auraient pu en décourager plus d'un. Pour un médecin militaire qui plus est de réserve, c'est bien la rencontre avec ces jeunes et leurs encadrants qui a été le plus marquante. L'évocation de leur cursus, leurs motivations à embrasser la carrière militaire puis l'ESM a été véritablement passionnante. Leurs officiers encadrants, tous avec leurs expériences de terrain, offrent un témoignage très valorisant. Quelques élèves venaient également de l'étranger autre témoignage élogieux de leur estime de la France et de son hospitalité.

Disponibles et réactifs, au gré des activités et de notre attention, médecin et auxsan, nous sommes invités suivre chaque section et finalement enchaîner les activités autant – voire même parfois plus - que les élèves devant nous rendre auprès des différentes sections lors des épreuves. En bonne condition physique, avec les mêmes matériels que les stagiaires en plus de notre équipement sanitaire – c'est une chance de garder un appareil locomoteur intact !

Le Commandant de bataillon, l'aumônier et l'officier responsable de la cellule aguerrissement de l'ESM nous rejoignent à tour de rôle et nous établissons des liens de sincère respect mutuel.

En milieu séjour, un ennui technique affecte notre ambulance bloquée en vallée nécessitant des moyens logistiques qui sont gérés par l'auxsan tandis que je pars sur le terrain chargé du matériel sanitaire à la suite des sections.

A la vue de ce soutien sanitaire limité en termes de personnel et matériel, toujours en montagne où les véhiculent n'ont pas d'accès, nous avons un lien prioritaire avec le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) en cas de nécessaire évacuation. Les liaisons radios sont effectives tout le temps des activités.

Pour la grande marche sur glacier, j'ai intégré une cordée spéciale composée du chef de centre du GAM et du chef de stage. Ceci nous permet des déplacements plus rapides avec plus d'aisance afin de rencontrer les différentes sections mais en empruntant des voies plus complexes et audacieuses.

En somme, ce soutien proposé à un médecin de réserve et son auxsan aux qualités physiques aptes à suivre activement tous les déplacements s'est très bien déroulé.

Environ 70 consultations en tous genres ont eu lieu au GAM et en montagne. De la petite traumatologie avec des consultations évitées en milieu civil ou aux urgences, le déroulement du stage suit le rythme imposé par l'encadrement. La présence du SSA avec le binôme médecin - auxsan rassure et offre un accès facilité pour les soins, permettant d'aller au bout du stage.

Une fois de plus le SSA trouve sa place privilégiée auprès des armées et peut être fier de sa devise : votre vie notre combat.

Tous Les élèves, sont reçus au brevet et avec un nouveau record établi à la marche course du BAM en 2h10 (sac à > 10kg + FAMAS). Ils ont tous chaleureusement remercié le SSA, et nous ont gratifié d'une bouteille de leur cuvée spéciale.

C'est aussi avec fierté que j'ai été breveté selon le même barème que les autres stagiaires, comme notre auxsan l'avait été l'année passée.

La question du soutien cette fois du stage du Brevet de Ski de Montage (BSM) est posé le soir-même à la popote.

Au retour vers Guer le lendemain, sur une déviation pour travaux, notre ambulance est arrêtée dans les suites immédiates d'un accident de la circulation avec un cycliste. Celui-ci présente une altération de la conscience avec une embarrure pariétale et saignement abondant. La victime de ce traumatisme crânien sévère est alors stabilisée avant un transfert aux pompiers qui arrivent un quart d'heure plus tard pour l'emmener au centre hospitalier de Mâcon. Les badauds, les pompiers puis le déchoquage du centre hospitalier ont salué notre présence militaire - témoignage du lien armée-nation qui, nous l'espérons, a surtout profité au patient.

Merci pour cette opportunité offerte à un médecin réserviste du SSA et les rencontres authentiques permises à travers notre métier et notre service.

RETOUR D'EXPÉRIENCE D'UN COMBATTANT AUXILIAIRE SANITAIRE AU SEIN D'UN BATAILLON DE CHASSEURS ALPIN - 27e BCA

DOMINIQUE JOUBERT [1]

Dans les unités de combat de l'armée de terre française, les spécialistes médico-soignants de terrain, les « *Medics* » comme on les appelle, sont une composante incontournable de l'action et de la survie des soldats au quotidien et le sont bien plus encore lors des engagements opérationnels. Plus ils évoluent dans des conditions extrêmes, plus leur entraînement doit être adapté, tant pour survivre que pour rester opérationnels, y compris en temps de paix. L'auteur de ces lignes a servi comme Combattant Auxiliaire Sanitaire (CAS) dans une compagnie de combat du 27e BCA avant de rejoindre le RMED.

Les unités de la 27e BIM (Brigade d'Infanterie de Montagne) participent à toutes les opérations extérieures en cours. Les fantassins, dont les Chasseurs Alpins, sont rompus aux terrains difficiles et aux conditions climatiques extrêmes. Réputés d'excellents combattants et montagnards, ils sont autonomes en haute-montagne, de jour comme de nuit. Leurs compétences spécifiques sont désormais reconnues par le ministère des Armées. Au sein du 27e BCA (Bataillon de Chasseurs Alpins), au-delà des exercices de combat, l'aguerrissement s'effectue à travers des stages en haute montagne, été comme hiver (Camps de Vallorcine, École Militaire de Haute Montagne, Chalet de Flaine, etc.). Tous sont titulaires du Brevet d'Alpiniste Militaire (BAM) et du Brevet de Skieur Militaire (BSM). Leur entraînement vise, par exemple, à survivre à une avalanche ou à s'abriter sous la neige pour y passer la nuit. En montagne, le danger est partout : chutes de pierres, avalanches, chute de séracs, crevasses, conditions météorologiques changeantes, froid intense, soleil. Techniquement, le défi est de taille. Le Chasseur Alpin doit maîtriser l'escalade de parois rocheuses et de cascades de glace, l'alpinisme, le ski de randonnée et de piste, le parapente, la vie en haute montagne et la connaissance des pièges associés à cet environnement. Dans ce contexte, le défi humain

Chasseur Alpin IA générée

en haute montagne constitue des enjeux complexes et multidimensionnels. Le CAS de la section voit alors son rôle évoluer au-delà de ses prérogatives habituelles, vers un rôle de « *mentor* » dans le maintien de la performance humaine auprès de ses camarades.

C'est un combattant comme les autres mais, en plus des soins pour lesquels il est formé, il conseille, instruit, soutient, prévient les comportements inadaptés et les nombreux risques inhérents à cet environnement extrême.

AU CAMP

Avant le départ, il dispense quelques précieux conseils aux militaires stagiaires ou débutants, utiles pour optimiser la préparation du sac à dos. La gestion efficace du poids et de l'organisation d'un sac est essentielle en haute montagne. Son poids peut dépasser les 40, voir 60 kilos en cas d'appuis spécialisés (Groupement de commandos de montagnes GCM, section Anti-Char, section Transmission).

1. ISG1 (r), RMED, Ancien Chasseur Auxiliaire Sanitaire 2e Cie 27e BCA

Équipement d'un Chasseur du GCM

Équilibrage

Le Chasseur doit s'assurer d'équilibrer soigneusement le poids dans le sac pour maintenir une bonne stabilité. Un sac mal équilibré peut causer des chutes, en particulier lors d'activités de descente en ski à grande vitesse ou lors d'un franchissement rocheux. Par exemple, lors d'une descente d'une paroi rocheuse en rappel, il devra pendre son sac par une corde entre et sous les jambes afin de garder l'équilibre.

Aliments et Boissons

C'est le poids et l'aspect pratique qui importent, plus que le goût ou le plaisir. Les chasseurs devront privilégier les aliments légers et pratiques. Les fruits oléagineux, pâtes de fruits, barres énergétiques, compotes à boire et aliments déshydratés sont d'excellents choix. Les informations sur les aliments à proscrire sont également importantes pour éviter des problèmes en altitude, tels que les aliments épicés, le chou, la charcuterie, et les sodas, pour prévenir le barotraumatisme lié aux variations de pression (loi de Boyle-Mariotte).

Gestion de l'hydratation

La gourde ne sera pas suffisante, ils devront emporter des réserves d'eau supplémentaire pour éviter la déshydratation, surtout lors d'efforts intenses en montée. La neige et l'eau des sources de montagne ne sont pas recommandées car elles peuvent provoquer des troubles digestifs (choc thermique, présence de micro-organismes, risque d'hyponatrémie, etc.).

Section prise dans un altocumulus en arrivant au sommet du Mont Blanc avec -20 degré en plein mois d'août

En cas de réelle nécessité, utiliser l'eau de neige est un processus chronophage, il faudra la faire fondre, la bouillir et la minéraliser (sel, infusion de plante ou arbre local).

Section prise dans un altocumulus en arrivant au sommet du Mont Blanc avec -20 degré en plein mois d'août

Dégradation météo pendant la construction d'un abri neigeux, Massif du Mont Blanc

Exercice de combat en moyenne montagne, Chasseur équipé de raquettes

Vérification du Réchaud

Ils sont à vérifier avant le départ, en cas de panne, cela peut altérer la réussite de la mission.

Organisation des vêtements et des équipements

Les sacs à dos doivent être organisés de manière à avoir un accès rapide et facile aux différentes couches de vêtements et au matériel technique. Cordage, piolet, crampons, entre autres, seront positionnés à l'extérieur du sac. Il faut anticiper le poids des cordes qui s'alourdiront de quelques kilogrammes une fois mouillées. Pour s'adapter aux changements de température et se mettre « *au sec* » ou se couvrir pour éviter les gelures lors de grand froid, les vêtements de rechange seront facilement accessibles. En haute montagne et notamment sur le massif du Mont-Blanc, il n'est pas rare de se retrouver au milieu d'un altocumulus occasionnant de brutales et imprévisibles chutes de température atteignant parfois les -20 degrés en plein été.

EN MONTAGNE

Les risques médicaux sont nombreux, il est difficile de tous les détailler ici, ils s'anticipent dans la préparation en amont avec un rôle accru du CAS.

Ophtalmie des neiges

La protection des yeux doit être optimale, même avec un soleil voilé. La réverbération des UV par la neige peut engendrer une photo-kératite et une conjonctivite,

Colonne de chasseurs en ski de randonnée dans le massif du Mont Blanc

Colonne de chasseurs en ski de randonnée dans le massif du Mont Blanc

Réflexion de la neige du massif du Mont Blanc

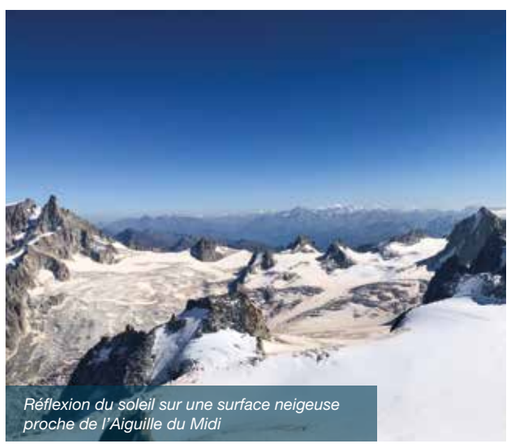

Réflexion du soleil sur une surface neigeuse proche de l'Aiguille du Midi

associées à un risque de cécité, le plus souvent transitoire. En effet, l'intensité des UV augmente de 10 à 12% par 1000 mètres d'altitude. La neige réfracte 80% des rayons UV contre 17% à la plage. En conséquence, le CAS conseillera de porter des lunettes de protection recouvrant les côtés, indice au minimum 4 et adaptées à la montagne. Le CAS sera vigilant aux premiers symptômes intervenants au bout de 4 heures : douleur oculaire (c'est la cornée qui est atteinte en premier), photophobie, larmoiement, sensation de sable dans les yeux.

Le mal de l'altitude

Il est également connu sous le nom de mal aigu des montagnes (MAM). C'est un problème courant qui peut affecter les individus lorsqu'ils s'élèvent rapidement à des altitudes élevées, généralement au-dessus de 3000 mètres. À ces altitudes, la proportion d'O^2 (21%) est la même qu'au niveau de la mer, mais l'air est moins « *lourd* », ce qui signifie que les échanges gazeux sont moins efficaces. Le CAS devra être vigilant aux premiers symptômes du MAM incluant des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la fatigue et un essoufflement. Ces symptômes sont généralement temporaires et tendent à s'améliorer à mesure que le corps s'acclimate à la haute altitude. Il est important de les prendre au sérieux car des complications plus graves, telles que l'œdème pulmonaire de haute altitude ou l'œdème cérébral, nécessitent une attention médicale immédiate. Le CAS doit informer ses camarades des actions de prévention recommandées.

L'hydratation

Rester bien hydraté est important car la déshydratation peut aggraver les symptômes du mal d'altitude.

Sur le Mont Blanc, campement du grand plateau (Pointe Bravais) à 4057m, vue de l'Aiguille du Midi

L'alcool

La consommation d'alcool peut affecter la respiration et aggraver les symptômes, surtout à des altitudes supérieures à 3 000 mètres.

La prudence avec certains médicaments : Il faut éviter ceux qui affectent la respiration, comme les somnifères, les anxiolytiques et les narcotiques.

L'entraide et la cohésion entre chasseurs en cas de MAM

On se partage les différents éléments du sac pour alléger son poids et on ralentit le rythme de montée aux altitudes élevées pour permettre au corps de mieux s'acclimater aux changements d'altitude. Toute personne qui développe des symptômes graves du mal d'altitude doit chercher immédiatement une assistance médicale et envisager de redescendre à une altitude plus basse pour un rétablissement plus sûr.

Les blessures au genou en ski de randonnée : C'est un risque majeur. En effet, des travaux ont répertorié 1 035 accidents traumatologiques entre 2017 et 2021 au sein des troupes de montagne, dont 70 % étaient liés au ski. Parmi ces lésions, le taux était respectivement de 57 % pour le ski de piste et 43 % pour le ski de randonnée (Gadeyene V et al, 2021). La vigilance du CAS est donc liée à la connaissance des facteurs de risque chez certains chasseurs. Il s'agit de l'âge, du niveau sportif, des antécédents d'entorse du genou, du niveau de ski, de l'IMC et d'autres facteurs intrinsèques (hérédité, ethnie, sexe, etc.). Les facteurs environnementaux sont également importants, tels que la vitesse de descente, la stabilité des équipements et le comportement du skieur. Là aussi, la préparation est essentielle car la maîtrise des techniques de ski

Dénivelé rocheux proche du glacier d'Argentière

De retour du sommet du Mont Blanc vers le campement du grand plateau 4057 m

Entraînement au ski de randonnée massif du Mont Blanc

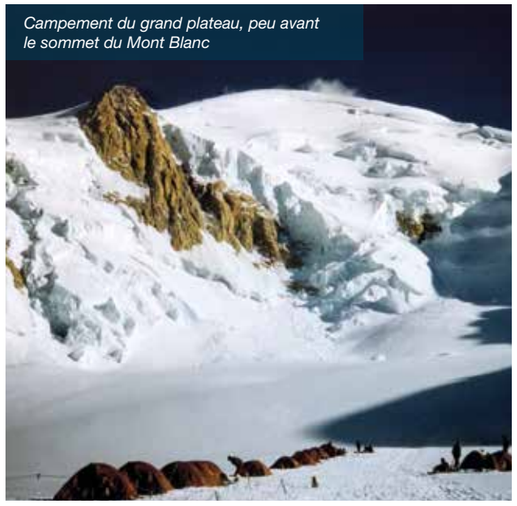
Campement du grand plateau, peu avant le sommet du Mont Blanc

Cordée de trois sur le Mont Blanc

Entraînement au ski de randonnée à Flaine

Progression sur le glacier des Bossons, Mont Blanc

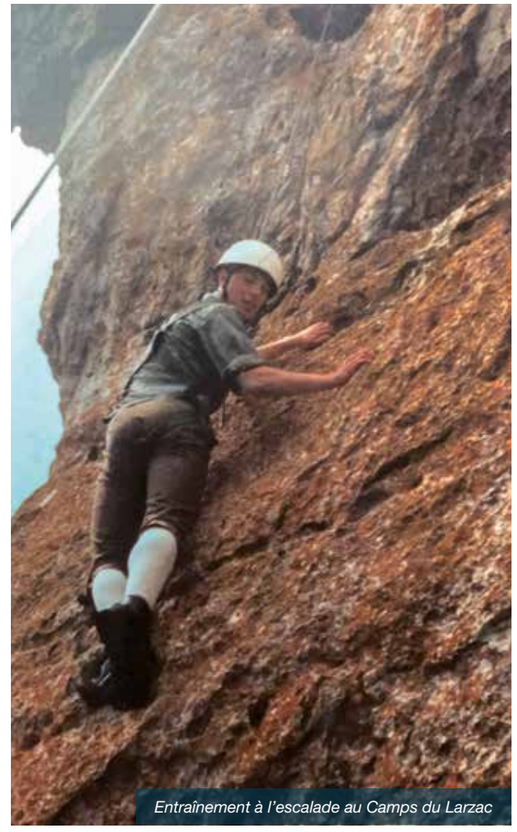
Entraînement à l'escalade au Camps du Larzac

Vue du glacier des Bossons

Rocher d'escalade proche de l'Aiguille du Midi

de randonnée permet d'éviter l'épuisement et les blessures. En cas d'accident, un bandage pourra être effectué avec l'aide des bâtons de ski pour immobiliser le genou avant d'organiser son évacuation, sur un brancard de montagne, UT 2000 par exemple.

Vertiges et appréhension

Évoluer dans ces terrains parfois à pic et sans protection demande une robustesse psychologique. Les vertiges et l'appréhension peuvent influencer les performances et la prise de décision des Chasseurs Alpins.

Le vertige, souvent déclenché par la peur du vide et le déséquilibre qui peut survenir lors d'activités d'escalade, en particulier lors de passages difficiles comme la descente d'échelles verticales de plusieurs dizaines de mètres sans attaches de protection, ou la descente de paroi en rappel. Cette sensation peut amener le fantassin à être tétanisé, ce qui peut affecter son jugement et sa capacité à progresser et bloquer le passage du reste de la section.

Le CAS doit donc repérer ceux qui démontrent une hésitation et les aider à réduire le niveau de stress en adaptant la respiration par exemple, ou en utilisant d'autres techniques de gestion des émotions pour le renforcement de la confiance en soi. Dans des zones

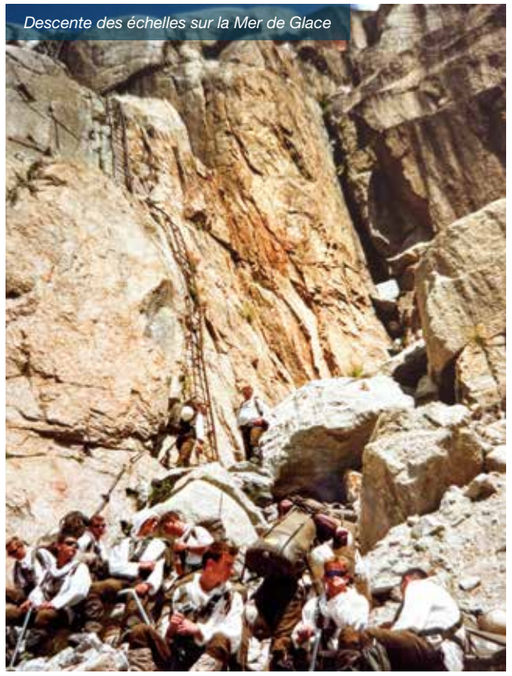
Descente des échelles sur la Mer de Glace

difficiles comme celles de Chamonix, le passage des échelles nécessite une technique impeccable. Cela implique une familiarisation avec l'équipement spécifique d'escalade, une pratique régulière des techniques, et une préparation mentale adéquate.

Aménagement de Bivouacs et pièges en haute montagne

L'implantation stratégique de zones de sécurité sur le glacier revêt une importance capitale. Ces zones doivent offrir une protection efficace contre les phénomènes naturels tels que les avalanches et les chutes de pierres.

Progression sur la Pointe Percée

Rocher d'escalade proche de l'Aiguille du Midi

Construction d'une tranchée pour abriter la section la nuit

Construction d'une tranchée pour abriter la section la nuit

Alvéole dans une tranchée de neige

Il est crucial de sécuriser ces lieux pour prévenir le risque d'effondrement dans les zones de crevasses dissimulées sous la couverture neigeuse. Les Chasseurs Alpins doivent procéder avec prudence en plantant leurs piolets profondément dans le sol et en délimitant le périmètre de sécurité avec des cordages.

La progression sur le glacier débute généralement tôt vers 3 heures, pour bénéficier de la consistance plus ferme de la neige. Les zones de bivouac sont habituellement établies aux alentours de midi. Progresser en cordée de trois sur un glacier recouvert de ponts de neige, particulièrement lorsqu'ils commencent à fondre, présente un risque de chute dans les crevasses invisibles. Pour réaliser un abri efficace, il est recommandé de creuser des tranchées en quinconce. Chaque trinôme de cordée devra creuser une alvéole séparée, abritée du vent et du froid. La mise en place de bougies à l'intérieur des abris de neige est une méthode

Construction d'une tranchée pour abriter la section la nuit

Lever de soleil sur le Mont Blanc depuis les arêtes de Rochefort

Pause sur le glacier du Tour

Construction d'une tranchée pour abriter la section la nuit

Section en pause sécurisée sur le glacier d'Argentière

ISG1 Joubert (Chasseur CAS) au-dessus de la mer de glace

éprouvée pour vérifier la présence d'oxygène suffisant. L'utilisation de bougies pour détecter la présence de monoxyde de carbone est une pratique courante pour assurer la sécurité dans les abris sous la neige.

CONCLUSION

En montagne pas de faux semblants, ce paradis blanc peut devenir un enfer et les caractères se dévoilent, les rapports humains se rapportent à l'essentiel, les qualités et faiblesses de chacun sont mises à jour. Le CAS est un élément essentiel dans la section de combat et dans la gestion des performances humaines en haute montagne. Au-delà de sa formation initiale, il est aussi un référent qui aide à prévenir les désagréments et les pièges psycho-physiologiques. L'entraînement en haute montagne ne consiste pas seulement à affronter les éléments, il développe aussi un solide esprit d'équipe. La cohésion de groupe est fondamentale pour assurer une progression sécuritaire et un soutien moral. Les troupes de montagne doivent apprendre à compter les uns sur les autres et à se soutenir mutuellement pour surmonter les défis inhérents à ces environnements hostiles. La confiance dans les compétences de chacun est essentielle à la réussite des opérations et en particulier en haute montagne.

« *L'esprit chasseur ? C'est d'abord l'esprit d'équipe… La rapidité dans l'exercice de gens qui « pigent » et qui « galopent ». C'est l'allant, c'est l'allure, c'est le chic, c'est servir avec le sourire, la discipline qui vient du cœur, c'est le dévouement absolu qui sait aller, lorsqu'il le faut, jusqu'au sacrifice total.* » Maréchal Lyautey 1930.

Cordée équipée de crampons et piolet au massif du Mont Blanc

JOURNÉE NATIONALE D'INSTRUCTION DES CHIRURGIENS-DENTISTES MILITAIRES

PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS
SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023

MICHEL MIENVILLE [1]

Le stand d'information

Comme chaque année, la Fédération Nationale des Chirurgiens-Dentistes de Réserve était présente la dernière semaine de novembre au Congrès de l'Association Dentaire Française qui s'est tenu porte Maillot à Paris.

Durant trois journées ce sont six confrères et consœurs de réserve qui se sont relayés sur un stand d'information pour renseigner de nombreux visiteurs sur l'emploi des chirurgiens-dentistes militaires mais également sur les métiers du SSA et les différentes filières de recrutement.

Le samedi matin, c'est en présence du Directeur central du service de santé des armées, le médecin général des armées (MGA) Jacques MARGERY, du médecin général (MG) Laurent MARTINEZ représentant la directrice de la médecine des forces, du chirurgien-dentiste en chef des services (CDCS) Thierry VUILLEMIN, Coordonnateur National pour l'Odontologie dans les Armées (CNOA) et du médecin en chef Samuel AUBRY, chef des SeRFReM, que plus d'une centaine de chirurgiens-dentistes de réserve mais aussi d'active ont assisté à des présentations

1. CDC (r), Président de la FNCDR Crédit photos FNCDR

Vue des participants

de grande qualité traitant tour à tour de l'implication des chirurgiens-dentistes dans la prise en charge d'un traumatisé facial de guerre (MP J.B. CARUHEL), de la réhabilitation de blessures maxillo-faciales par traitement implantaire (CDC Pierre ZIMMERMAN), et de la conduite à tenir en chirurgie-dentaire face à un patient traité par biphosphonates (Pr Karine BRIOT).

Le docteur Philippe POMAREDE, président de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes, fit une amicale intervention et sa présence démontra une fois encore l'attachement et l'intérêt que porte le Conseil national à notre engagement dans la Réserve militaire. Il revint sur les principaux dossiers en cours tels que les assistantes de niveau 2 et les problèmes d'insécurité dont sont de plus en plus souvent victimes praticiens et personnels.

Après la pause, le CDC (r) Michel MIENVILLE présenta un témoignage sur sa récente mission au Niger puis madame LAUNAY, cheffe de la section politique réserve fit un point sur l'actualité de la Réserve du SSA. Enfin le CDCS Thierry VUILLEMIN rappela que les chirurgiens-dentistes de réserve suppléent largement leurs confrères d'active en apportant expérience et expertise au Service.

A l'issue des présentations le CDC (r) Michel MIENVILLE, nouveau président de la FNCDR, a remis la médaille de notre fédération au Directeur central ainsi qu'au CDCSCN (r) Jean-Pierre FOGEL qui a conduit la FNCDR avec dévouement et sens du devoir durant 16 années. Ce signe de reconnaissance ne fut d'ailleurs pas le seul à être remis à l'ancien président de la FNCDR puisque le président du GORSSA, le MC (r) Pascal BOUSIQUIER, lui offrit une réplique miniature du drapeau du GORSSA.

Cette matinée très dense se termina par le traditionnel repas de cohésion auquel prirent part une soixantaine de camarades et d'autorités.

Intervention du DCSSA

MC (r) P. Bousiquier et CDCSCN (r) J.-P. Fogel

Groupe ADF 23

Dans son allocution le Directeur central a rappelé son objectif de « *faire un SSA souple, agile et robuste dans le temps long (…). La Réserve des armées (et donc celle du SSA) constitue désormais un enjeu politique prioritaire (…) et les réservistes du SSA incarnent les valeurs de devoir et d'engagement qu'(il) attend de l'ensemble des personnels du Service.* » Le Directeur central a insisté pour que les chirurgiens-dentistes militaires puissent transposer en milieu militaire les innovations et les techniques issues du monde civil. Le MGA MARGERY a enfin souligné que « *le SSA s'enrichit de la vision et de l'expérience acquise dans le monde civil par les réservistes et lors d'activités de rayonnement telles que celle que permet le congrès de l'Association Dentaire Française.* »

LE PCSCN (R) YVES CHANCERELLE À L'HONNEUR LE 14 JUILLET 2023

BERNARD MASSOUBRE [1]

Sur les Champs-Élysées, notre camarade Yves CHANCERELLE a porté haut les couleurs des pharmaciens de réserve. Il fut en effet le doyen du prestigieux défilé.

Yves CHANCERELLE est entré à l'École de Santé des Armées de Lyon en septembre 1971, sa carrière professionnelle est riche et variée.

Il choisit d'être affecté à l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes (HIAD) de Lyon comme adjoint au chef de service de Pharmacie en 1979. Il est reçu au concours d'assistanat de recherches en 1986 dans la discipline de radiobiologie, puis assistant au Centre de recherches du SSA de Clamart.

En 1988, il a rejoint la nouvelle structure du CRSSA, implantée sur le site de La Tronche-Grenoble, comme adjoint au chef d'unité de radiobiochimie. En 1990, il est affecté, dans le cadre de l'opération DAGUET, au 815ème Hôpital Militaire de Campagne (HMC). Il concevra, et mettra sur pied, une pharmacie de campagne modulaire capable d'être opérationnelle en moins de 24 heures. Cette unité deviendra la pharmacie du « *Groupement de Soutien Logistique Avant* », assurant l'approvisionnement médical de la division DAGUET.

En 1992, il est reçu major au concours de Spécialiste de recherches du Service de santé des armées et, l'année suivante, il soutient une thèse de doctorat en sciences. En 2004, il est nommé chef du département de radiobiologie et radiopathologie et directeur de programme opérationnel.

Il est Conseiller du directeur central du service de santé dans le domaine nucléaire et radiologique. Dans les groupes de travail NRBC-médicaux de l'OTAN, il participe aux mesures à prendre face au risque radiologique et nucléaire.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite en juin 2012, il rejoint la réserve opérationnelle à la DRSSA de Lyon. A la fermeture de la DRSSA et à la création des CMA, il intègre trois jours par semaine le 7ème CMA comme pharmacien conseiller, chargé du ravitaillement et de la gestion des biens.

Chevalier de la légion d'honneur, officier de l'ordre national du mérite, titulaire de la croix de guerre TOE avec une citation à l'ordre du régiment, de la médaille de la défense nationale, de la médaille d'Outre-Mer avec agrafe Moyen-Orient, de la croix du combattant, de la médaille de la jeunesse et des sports, de

© Y. Chancerelle

la médaille d'honneur du service de santé ainsi que de la médaille des services volontaires, le PHCSCN (r) Yves CHANCERELLE est également Auditeur de l'IHEDN, lauréat et membre de l'Académie nationale de pharmacie.

1. PHC (r), 7ème CMA, Quartier Général Frère, Lyon

PRIX DE LA FRANCE MUTUALISTE (LFM) REMIS À UN RÉFÉRENT DÉFENSE JUNIOR (RDJ)

JEAN-JACQUES LEHOT [1]

Le 26 octobre 2023, le prix de LFM a été remis à Valentin pour l'ensemble de ses activités au sein de la Collégiale des Référents de Défense et de Sécurité de l'Enseignement supérieur (RéDS) de l'Université de Lyon. Cette cérémonie s'est tenue dans les locaux récemment rénovés du Cercle Général Frère en présence du Général Pech de Laclause - Adjoint au Gouverneur militaire de Lyon -, du Colonel Bonnevie - coordonnateur des Réserves de la Zone de Défense-, de Maitre Beckensteiner - Président de l'Association des membres de l'Institut des Hautes études de Défense nationale de la Région de Lyon (AR14)-, du Professeur émérite Jean-Jacques Lehot - Président de la Collégiale et RéDS de l'Université Claude-Bernard Lyon1- et de Madame la Professeure Biennier - RéDS de l'Insa. La Garde nationale Entreprise était représentée par le CDT (GEND) Philippe Chatagne - Coordinateur Zonal Sud Est des CGNE - et Stéphane Gille - Correspondant Garde nationale Entreprise (CGNE).

Valentin a été Référent de défense junior de l'Insa de Lyon pendant plusieurs années, alors qu'il préparait sa thèse de Doctorat sur les bioprothèses. Actuellement, il est post-doctorant à l'Université Claude-Bernard Lyon1. Valentin est capitaine de réserve au 68e Régiment d'Artillerie d'Afrique (Base de défense de La Valbonne), en charge de la Compagnie de réserve de ce régiment et fréquemment appelé à des missions de type Sentinelle sur le Territoire national. Il travaille également au sein d'associations de réservistes.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur Deterding - Président Délégué du Comité Mutualiste Rhône-Nord Isère - a remis un diplôme et un chèque au nom de LFM. Le Colonel Bonnevie a fait un point de situation sur les Réserves opérationnelles dénommées aujourd'hui Garde nationale. Afin de faire face aux menaces actuelles, l'objectif est de doubler le nombre de réservistes afin d'avoir un réserviste pour deux militaires d'active. L'Armée française comporterait alors deux militaires d'active pour un réserviste opérationnel.

Nous envisageons de décerner à nouveau à un RDJ en 2024 le Prix de LFM !

De droite à gauche : le CNE (r) Valentin présentant son diplôme de LFM en compagnie du Pr Lehot.
© Roland Ducluzeau

1. MCSHC (h)

RÉCEPTION DE LA PREMIÈRE PROMOTION DES CADETS DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES DANS LES FACULTÉS DE LYON

JEAN-JACQUES LEHOT [1]

Le Ministère des Armées prévoit de doubler les effectifs de réservistes, avec un réserviste pour deux militaires d'active. Les Cadets du Service de Santé des Armées (SSA) sont des étudiants en médecine réservistes du SSA. Ils sont recrutés parmi les étudiants de l'unité d'enseignement optionnel (UEO) Santé en milieu militaire instituée à titre expérimental dans plusieurs facultés françaises par le Comité pédagogique de l'École du Val-de-Grace et de la Conférence des Doyens de médecine.

Les Cadets représentent une des portes d'entrée vers la réserve du SSA, les autres possibilités étant de remplir un dossier et de demander l'intégration dans une composante des Armées. A titre d'exemples, le Régiment médical (appartenant à l 'Armée de Terre, unique en France et stationné à La Valbonne) possède une compagnie de réserve. La Cyberdéfense recrute également des passionnés d'informatique.

Cinq Cadets du SSA ont été recrutés pour la première fois à Lyon en 2023. Trois d'entre eux sont inscrits à Lyon-Est et deux à Lyon-Sud. Ils ont effectué leur Formation militaire initiale avec leurs camarades des autres facultés à Fréjus en juillet 2023 et ont été affectés dans des Antennes médicales de la Région par le 7e Centre médical des Armées qui gère le SSA dans la Zone de Défense. Ils pourront ainsi se former à devenir médecin du SSA et de bénéficier de formations militaires. Ils sont désormais Aspirant-Médecin, et seront Lieutenant quand ils seront internes, puis Capitaine de réserve quand ils seront thèsés.

Le 4 décembre 2023, la première promotion des Cadets de Lyon a été reçue par le Doyen Gilles Rode (Lyon-Est), le MGI Sylvain Ausset (Directeur des Écoles militaires du Service de Santé de Lyon-Bron), la MC Céline Baraza (7 CMA), le MC Olivier Coste (EMSLB, coresponsable de l'UEO Santé en milieu militaire), le Dr Marc Lilot (MCU à Lyon-Est, coresponsable de l'UEO Santé en milieu militaire) et le Pr Jean-Jacques Lehot (Président de la Collégiale des Référents Défense de l'Enseignement supérieur de la Métropole, responsable pédagogique local des Cadets) à la Maison du Combattant de Lyon présidée par Monsieur Jean-Claude Salaud. La Retraite mutualiste du combattant leur a également été présentée par La France Mutualiste.

1. MCSHC (h)

CÉRÉMONIE FRANCO-ESPAGNOLE
À BAYONNE LE 27 OCTOBRE 2023

FRÉDÉRIC MEUNIER [1]

Les deux délégations

Le drapeau des vétérans espagnols

Le vendredi 27 octobre 2023, à 11h, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Bayonne, esplanade de Verdun. Cette cérémonie avait pour but de commémorer l'engagement de 1328 soldats espagnols dans la Légion Étrangère qui combattirent aux côtés de la France pendant la première Guerre Mondiale.

Cette cérémonie a été organisée par l'ACOR 64, en présence d'une délégation de vétérans espagnols. L'ACOR 64 (Association des Cadres et Officiers de Réserve des Pyrénées Atlantiques, secteur Pays Basque) regroupe des officiers et sous-officiers de réserve des trois Armes (Armée de Terre, de l'Air et de la Marine), de la Gendarmerie Nationale et des Services (Santé, Commissariat, Essences).

Cette association, fondée à Bayonne en 1910 est présidée par le Médecin en Chef Yves Cartigny, qui a été à l'origine de cette manifestation.

L'ACOR 64 a accueilli à Bayonne, ce jour là, des membres espagnols de la Confrérie Royale des Vétérans des Forces Armées et de la Garde Civile. Cette association, fondée à Valladolid en février 1957, a pour Président d'Honneur Sa Majesté le Roi FELIPE VI.

Le but de cette cérémonie commune est de commémorer l'engagement, pendant la première guerre mondiale, de volontaires espagnols au sein de l'armée française. En effet, la neutralité de l'Espagne pendant ce conflit, interdisant à ces volontaires de combattre sous les couleurs espagnoles, ils durent s'engager dans la Légion Étrangère Française. 1328 volontaires ont donc traversé la frontière pour venir signer leur engagement au bureau de recrutement de Bayonne. Ils ont ensuite, tous été versés dans un Régiment de Marche de la Légion Étrangère. Comme il est d'usage dans la Légion, leur identité réelle n'a pas été demandée et ils se sont engagés sous un nom d'emprunt, ce qui fait que, malheureusement, nous ne disposons pas de listes nominatives de ces volontaires. Par contre, nous savons (source : Ministère de la Guerre 1929) que 881 d'entre eux furent récompensés pour leurs brillants états de service pendant la durée de la guerre :

- 2 furent décorés de la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur
- 194 furent décorés de la Médaille Militaire
- 685 reçurent la Croix de Guerre 1914-1918

Mais, 325 d'entre eux ne revirent jamais l'Espagne et demeurent à jamais dans les nécropoles militaires Françaises, auprès de leurs frères d'armes. Cela représente quasiment un quart de l'effectif. C'est particulièrement, en hommage et en souvenir de ces 325 « *Morts pour la France* » que cette cérémonie est organisée. Le nombre de blessés n'a pas été relevé par le Ministère de la Guerre.

Cette plaque de marbre blanc qui figure sur le côté du monument aux morts de Bayonne a été fabriquée à San Sébastian, sur initiative espagnole. Elle commémore

1. MC (r), ACOR 64. Crédit photos F. Meunier.

Les porte-drapeaux

tous ces volontaires, et, pour les raisons que nous avons évoquées ci-dessus, ne comporte aucun nom, contrairement à ce qui est d'usage sur les monuments aux Morts. Elle fut inaugurée le 16 juin 1929, et notre cérémonie binationale ici, est donc la deuxième en presque un siècle.

Pour préparer cette cérémonie, une délégation de l'ACOR 64 avait été invitée, en juillet, à San Sebastian, où une réunion était organisée à la caserne Loyola, siège de l'association des vétérans espagnols de Gipuzkoa.

La délégation espagnole, présidée par le Colonel d'infanterie Francisco Ravier MADERO a été reçue, à son arrivée, à Anglet, au siège de l'amicale des marins où un café d'accueil était organisé.

La cérémonie a ensuite débutée à 11h au monument aux morts de Bayonne, en présence de nombreux Porte-drapeaux des associations patriotiques, des délégations des municipalités de Bayonne, Biarritz et Anglet, du DMD 64 adjoint, le LCL François DEVOUGE et du Commissaire de Police de Bayonne.

Après les discours, la sonnerie « *Aux Morts* » et les deux hymnes nationaux, cinq gerbes furent déposées au pied de la plaque commémorative.

Un déjeuner sur le bord de l'Adour, au restaurant le Poisson à Voile, suivi d'un échange de cadeaux, termina cette journée de cohésion transfrontalière. Nous avons convenu, avec nos camarades espagnols, de renouveler cette manifestation.

Nos frères d'armes espagnols méritaient donc largement cet hommage, eux qui sont morts pour nous. Qu'il nous soit permis de leur témoigner toute notre gratitude et notre fierté.

La délégation espagnole devant la plaque

Les gerbes

UN MÉDECIN DE RÉSERVE DÉCORÉ DE LA MÉDAILLE « *ARMÉE POLONAISE* »

THIERRY BERTIN [1]

Ambassade polonaise

MédaL Wojska Poskiego © Wikipédia

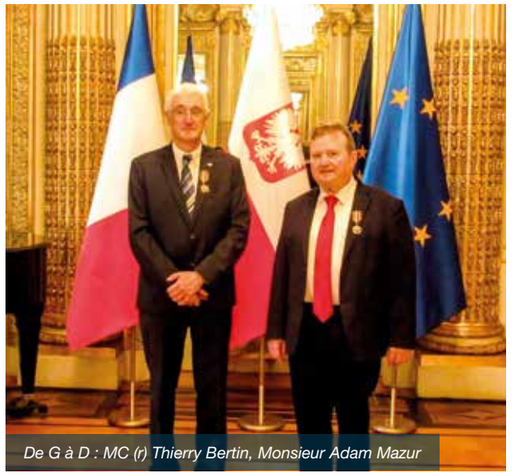

De G à D : MC (r) Thierry Bertin, Monsieur Adam Mazur

Le 12/09/2023 dernier, réception à l'Ambassade de Pologne pour la fête des Forces Armées Polonaises en présence des attachés militaires des nations de l'OTAN.

À cette occasion, deux historiens français ont été distingués par la remise de la médaille de l'armée polonaise des mains de l'Ambassadeur de Pologne.

L'un des deux est le docteur Thierry Bertin, historien de la marine polonaise de la Seconde Guerre mondiale. Le deuxième est Adam Mazur de la région de Metz et historien de l'armée polonaise de 1920 à 1946. Le Docteur Thierry Bertin s'est consacré à tracer l'histoire de l'action polonaise en Normandie de juin à août 1944 à travers des faits d'armes peu connus. Il est créateur d'un monument à Hermanville sur Mer en souvenir de l'ORP Dragon, croiseur polonais coulé le 8 juillet 1944, face aux côtes Normandes.

La médaille, dénommée « *Armée Polonaise* », est attribuée par le Ministre de la Défense de Pologne pour honorer les étrangers et les citoyens polonais résidant en dehors de la Pologne, qui méritent particulièrement pour leurs activités dans le domaine de la coopération entre l'armée polonaise et les forces armées d'autres pays.

NDLR : La médaille de l'armée polonaise (Medal Wojska Polskiego) a été créé par la Pologne le 3 septembre 1999 pour reconnaître les services rendus à l'armée polonaise par les civils et militaires étrangers. La médaille est délivrée sous trois grades (or, argent et bronze) par le ministère de la Défense nationale polonais. La plupart des prix sont décernés à des membres des forces armées alliées, mais la médaille est aussi donnée à des civils qui contribuent à la promotion de l'histoire et des traditions de l'armée polonaise à l'extérieur de la Pologne.

Source Wikipedia

1. MC (r), administrateur de l'UNMR, délégué de l'UNMR pour la zone ouest.
Sauf indication contraire, crédit photo : Ambassade Polonaise.

LE BAL DE TRADITION MILITAIRE DE TOULOUSE

JNR 2023

JEAN-PHILIPPE DURRIEU DU FAZA [1]

Ce fut la 4ème édition de ce bal caritatif de tradition militaire organisé, tous les 2 ans, par les réservistes de la Région Toulousaine au profit des familles et des blessés militaires en opération.

Ainsi les réservistes de l'AOR31, de l'ARROSSA (Association des réservistes de la Région occitane du SSA), affiliées à l'UNOR, rassemblent les hautes autorités civiles et militaires autour des réservistes, des familles et des sympathisants à l'occasion d'un bal traditionnel à caractère intemporel et caritatif.

Avec le soutien et la participation des armées c'est un retour à l'histoire des bals de garnison qui faisaient tradition dans grandes villes militaires comme Toulouse. Mélangeant uniformes, grandes robes et costumes c'est la nation qui envoyait un message de remerciement et de soutien à ceux qui ont payé le prix de la souffrance afin que nous puissions vivre en paix et en sécurité.

Cette année plus de 280 participants, dont 55 réservistes et les cadets de santé du SSA, se sont réunis sur Balma autour de nos autorités civiles et militaires pour partager ce moment de convivialité et de remerciements pour tous ceux qui s'engagent au quotidien en prenant des risques importants.

En 2023 les bénéfices de ce bal seront attribués aux orphelins et pupilles : de la gendarmerie (fondation Maison de la gendarmerie), de la police (Orphéopolis), des sapeurs-pompiers (œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers de France) et pour l'entraide parachutiste.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain concert caritatif pour les blessés des armées organisé par la 11ème BP en mai 2024 et à la 5ème édition du bal de tradition militaire 2025 pour les 100 ans de l'AOR31.

1. MC (r), Président UNaRéFSSA, UNOR MP et ARROSSA
Crédit photos UNaRéFSSA

UN PASSÉ DE RÉSERVISTE D'IL Y A PLUS DE 30 ANS LA RÉSERVE CITOYENNE DU SSA, UN PAS DANS L'INCONNU

BERNARD ROLLAND [1]

Volontaire pour servir en Allemagne en 1985 (84/12B), j'ai connu l'existence des réserves lors du déploiement d'un HMC en juin 1985 lors de mon service national en FFA.

De retour en France et après m'être stabilisé dans un emploi de pharmacien assistant, la direction de la région parisienne des réserves du service de santé des armées m'encouragea de suivre l'instruction dans le CEPR 95 qui était à l'époque sous autorité du DMD. Très marqué par l'instruction reçue dans le Val d'Oise et peut-être suite à un week-end à Givet, j'ai été versé à ma demande dans l'Infanterie.

Après un stage de commandant d'unité à l'EAI de Montpellier et suite à mon installation professionnelle dans le Morbihan, j'ai été affecté en tant que commandant d'unité au 62ème RI régiment de réserve dérivé du 3ème RIMa. La tâche était rude et intéressante notamment lors de la mise sur pied de la 1ère compagnie d'infanterie que je commandais (convocation verticale), mais un poste proposé de pharmacien capitaine sapeur-pompier volontaire avec la fonction de pharmacien chef au sein du SDIS du Morbihan m'a fait quitter ce régiment.

Alors c'est vrai cela me chagrinait de perdre mon statut d'officier de réserve alors j'ai demandé à être affecté à la sous-section nucléaire de la préfecture du Morbihan mais je fus radié des cadres à quelques jours prêts. Néanmoins j'ai honoré cette affectation en tant que simple membre pendant 2 ans.

Et plus de 30 ans après, me voilà dans la réserve citoyenne, content d'y être mais avec ces difficultés et interrogations. Après avoir reçu ma lettre de mission, j'ai profité d'une pause dans mon travail au quotidien à l'officine (on vaccine à la pharmacie, Covid et grippe obligent) pour réfléchir.

J'ai donc profité de l'AG des anciens FFA du Morbihan dont je suis le président pour parler de la réserve citoyenne du SSA, puis lors d'un article dans la revue fédérale des FFA à une portée nationale. Alors c'est vrai, je ne suis pas un grand orateur en public, je suis plus à l'aise dans la lecture d'un texte pas trop long, mais cela n'empêche pas ma conviction et ma volonté dans mes engagements.

Peut-être pourrais-je avoir un poste qui me convient et qui est à ma portée…

1. PHC (RC), SeRFReM de Brest, pharmacien titulaire d'officine à Arzon (56)

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion, nos chaleureuses félicitations !

JORF N°0262 DU 11 NOVEMBRE 2023 TEXTE N°1, 2, 3, 4, 5 ET 6

Décrets du 10 novembre 2023 portant élévation, promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade de chevalier : MCSCN Pierre CLOIX

JORF N°0262 DU 11 NOVEMBRE 2023 TEXTE N°8 ET 9

Décrets du 10 novembre 2023 portant élévation, promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite en faveur des militaires n'appartenant pas à l'armée active

Au grade d'officier : MCSCN Paul ANZIANI, PCSCN Eric DENOIX, MCSHC Jean-Jacques LEHOT, MCSCN Jean-Philippe MICALEF, PCSCN Jean-Marc PAOLO

Au grade de chevalier : MC Jean-Étienne PILO VRIGNAUD, MED Claude ROBIN, MC Luc RONCHI
Remise du diplôme de l'ESORSEM le 18 août 2023 à l'École Militaire au CR2(r) Alexandre CABOUCHE, membre de l'ANORSCA et du GORSSA.

BODMR N°3 DU 17 JUILLET 2023

Décision du 8 juin 2023 portant attribution de la médaille d'honneur du service de santé des armées à compter du 1er janvier 2023 : Amourette (Thierry, Roger), infirmier en soins généraux du deuxième grade de réserve, M. Audras (Jean-Bernard, Marcel), infirmier en soins généraux du deuxième grade de réserve.

JORF N°0171 DU 26 JUILLET 2023 TEXTE N°42

Décret du 6 juillet 2023 portant nomination dans la réserve opérationnelle
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047882183

JORF N°0177 DU 2 AOÛT 2023 TEXTE N°1

LOI n° 2023-703 du 1er août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047914986

JORF N°0213 DU 14 SEPTEMBRE 2023 TEXTE N°58

Décret du 12 septembre 2023 portant nomination dans la réserve opérationnelle
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048068227

JORF N°0225 DU 22 SEPTEMBRE 2023 TEXTE N°13

Arrêté du 22 septembre 2023 relatif aux normes médicales d'aptitude applicables au personnel militaire de l'armée de terre
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048110876

JORF N°0268 DU 17 NOVEMBRE 2023 TEXTE N°38

Décret du 12 septembre 2023 portant nomination dans la réserve opérationnelle
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048424908

JORF N°0296 DU 22 DÉCEMBRE 2023 TEXTE N°52

Décret du 21 décembre 2023 portant nomination et promotion dans la réserve opérationnelle
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048642516

JORF N°0300 DU 28 DÉCEMBRE 2023 TEXTE N°51

Arrêté du 21 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 30 novembre 2021 relatif aux normes médicales d'aptitude applicables aux commissaires des armées, aux aumôniers militaires et au personnel militaire rattaché au corps des commissaires des armées
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048679248

BODMR N°3 DU 17 JUILLET 2023

Ministère des armées : textes 4, 49, 53, 54, 55, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 69 concernant la réserve opérationnelle et citoyenne
www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr

BODMR N°4 DU 25 SEPTEMBRE 2023

Ministère des armées : textes 23, 24, 25, 27, 29, 30, 31, 32 concernant la réserve opérationnelle et citoyenne
www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr

BODMR N°5 DU 27 NOVEMBRE 2023

Ministère des armées : textes 11 à 25 concernant la réserve opérationnelle et citoyenne
www.legifrance.gouv.fr/liste/bodmr

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 55 DU 12 JUILLET 2023, TEXTE 7

Décision N° 511912/ARM/SSA/DAGRH/GES/BPR du 5 juillet 2023 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserve des hôpitaux des armées.

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 78 DU 4 OCTOBRE 2023, TEXTE 10

Décision N° 513868/ARM/SSA/DAGRH/GES/BPR du 28 juillet 2023 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserves des hôpitaux des armées.

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 78 DU 4 OCTOBRE 2023, TEXTE 8

Décision N° 516336/ARM/SSA/DAGRH/GES/BPR du 15 septembre 2023 portant nomination des militaires infirmiers et techniciens de réserves des hôpitaux des armées.

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 81 DU 13 OCTOBRE 2023, TEXTE 5

Instruction N° 812/ARM/RH-AT/PRH/LEG du 05 octobre 2023 relative aux normes médicales d'aptitude applicables au personnel militaire de l'armée de terre

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 82 DU 18 OCTOBRE 2023, TEXTE 3

Arrêté N° 2328/ARM/DCSCA/RH/DGC/BGR du 04 octobre 2023 portant nomination au grade d'aspirant de réserve

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 85 DU 27 OCTOBRE 2023, TEXTE 2

Circulaire N° 00518314/ARM/DCSSA/DIR/AAR du 11 octobre 2023 relative au rapport hiérarchique au sein du service de santé des armées.

TEXTES OFFICIELS

BOA ÉDITION CHRONOLOGIQUE N° 67 DU 25 AOÛT 2023, TEXTE 3

Instruction N° 504490/ARM/CAB/CM13 du 17 août 2023 relative à la gouvernance de la réserve au sein du ministère des armées
Lire le texte sur www.gorssa.fr

JORF N°0220 DU 20 SEPTEMBRE 2023 TEXTE N°13

Décret n° 2023-889 du 20 septembre 2023 relatif à diverses mesures de reconnaissance applicables aux militaires et aux volontaires de la réserve citoyenne de défense et de sécurité
www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048095485
Le **B**ulletin **O**fficiel des **D**écorations **R**écompenses et **M**édailles (BODMR) est disponible sur internet en faisant **Légifrance** www.legifrance.gouv.fr, puis **publications officielles,** puis **bulletins officiels.**

LE CONSEILLER SOCIAL DU GORSSA

Le MCS(r) Georges LE GUEN délégué départemental du Finistère et délégué adjoint en région Ouest de l'UNMR se propose de renseigner tout membre du GORSSA, à jour de sa cotisation, sur la condition sociale des réservistes et plus particulièrement la validation des périodes ESR pour la retraite civile.
Il rappelle que la notation du réserviste est subordonnée à une activité minimale sous ESR, selon les directives du décret du 30/09/2019 relatif à la « *simplification et à la valorisation des activités des réservistes militaires* », décret consultable en ligne sur www.gorssa.fr
Pour joindre le MCS(r) Georges LE GUEN, contacter le Secrétariat : Madame Sicé au 06 49 22 02 89.

OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

Jean-Dominique CARON, Yvon MESLIER, Jean-Pierre MOULINIÉ, et Marie-Hélène SICÉ

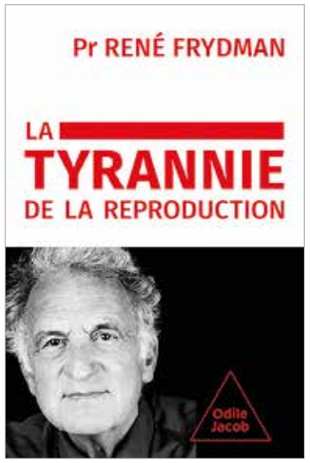

LA TYRANNIE DE LA REPRODUCTION

Professeur René Frydman
Éditions Odile Jacob

« Pendant plus de quarante ans, depuis Amandine (première naissance en France après fécondation in vitro en 1982), j'ai accompagné de nombreuses patientes et des couples préoccupés par leur désir d'enfant. Les récents progrès de la médecine de la reproduction ont permis à ces couples, le plus souvent, de réaliser leur rêve. Mais des techniques innovantes se développent sur des terres encore peu connues : gestation hors du corps, greffe d'utérus, clonage reproductif, ovules artificiels, embryons synthétiques… Croire que tout cela est possible renforce la volonté d'avoir un enfant à tout prix. Cependant, il est important de connaître les dangers et les risques que peuvent occasionner ces évolutions à venir. Faire un enfant n'est pas la seule condition du bonheur. »

Le professeur René Frydman, *médecin de la reproduction, ancien chef de service de gynécologie obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère à Clamart, est bien connu pour sa contribution à de nombreuses avancées dans le domaine de la fertilité. Ancien membre du Comité consultatif national d'éthique, il est actuellement consultant à l'hôpital Foch de Suresnes.*

COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION ÉCRIVAINS

Association des Écrivains Combattants
sous la direction d'Alfred Gilder
et de François Brochi
Éditions Glyphe

Parmi les 1038 Compagnons de la Libération, plus de 150 ont laissé des écrits. Quelques-uns sont célèbres, tels André Malraux, Romain Gary, Pierre Clostermann (Le Grand Cirque) ou Dominique Ponchardier (Le Gorille). Mais la plupart ne le sont pas. Ils ont signé des mémoires dans lesquels ils racontent leur combat dans la France Libre ou dans la Résistance, d'autres ont produit des textes d'une grande variété. Ce livre offre l'occasion de découvrir ces héros à travers leurs œuvres. Soixante-dix-neuf auteurs qualifiés, civils ou militaires, les présentent. Ils font le portrait éloquent de cent dix-sept Compagnons écrivains.

L'Association des écrivains combattants *a été fondée en 1919 par 80 écrivains survivants de la Grande guerre pour honorer la mémoire des 560 auteurs morts au champ d'honneur. Depuis cette date elle a réuni les plus éminents gens de lettres ayant porté les armes pour la France. www.lesecrivainscombattants.fr/*

LES SŒURS D'HIPPOCRATE

Jean-Noël Fabiani-Salmon
Éditions Les Arènes

Ces femmes qui ont fait l'histoire de la médecine. Soigner et sauver des vies est un grand pouvoir que les hommes ont longtemps gardé pour eux en empêchant les femmes de pratiquer la médecine. Elles s'appellent Agnodice d'Athènes, Angélique du Coudray, Margaret Buckley, Marthe Gautier… Elles ont en commun d'avoir défié ou contourné l'autorité patriarcale de leur époque pour faire avancer l'histoire de la médecine.

Dans ce livre plein de passion et d'érudition, le professeur Jean-Noël Fabiani-Salmon dresse le portrait de femmes qui ont dû se travestir en hommes, qui sont passées pour des sorcières ou des mystiques, qui se sont mises au service des plus pauvres ou encore qui se sont fait « *voler* » leurs découvertes scientifiques.

La dessinatrice Laetitia Coryn enfonce le clou avec 80 illustrations drôles et mordantes qui mettent en lumière toutes ces femmes et célèbrent leur audace, leurs luttes et leurs victoires.

Le Professeur Jean-Noël Fabiani-Salmon, *Professeur Émérite, chirurgien cardio-vasculaire, codirecteur de l'enseignement en Histoire de la médecine à l'Université de Paris, membre de l'Académie de chirurgie, membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine, est auteur de nombreux ouvrages liés à l'Histoire de la médecine et directeur de la revue Histoire de la médecine.*

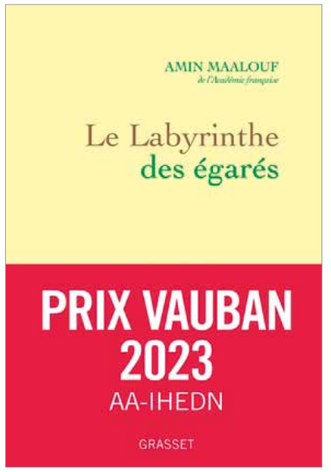

LE LABYRINTHE DES ÉGARÉS

Amin Maalouf
Éditions Grasset

Une guerre dévastatrice vient d'éclater au cœur de l'Europe, qui ravive les pires traumatismes du passé ; des menaces de cataclysme nucléaire sont constamment agitées, alors qu'on les croyait définitivement écartées ; un bras de fer planétaire se déroule, opposant l'Occident à la Chine et à la Russie…

Comment en est-on arrivé là ? Amin Maalouf remonte, dans ce livre, aux origines de ce nouvel affrontement entre l'Occident et ses adversaires, en retraçant l'itinéraire de quatre grandes nations : d'abord le Japon de l'ère Meiji ; puis la Russie soviétique ; ensuite la Chine ; et enfin les Etats-Unis.

L'ensemble de ces récits constitue une grande fresque historique qui éclaire les enjeux des conflits en cours, les motivations des protagonistes, et les étranges paradoxes de notre époque.

L'ouvrage a reçu le Prix Vauban qui lui a été remis le 5 décembre 2023 dans le Salon des Maréchaux par l'IHEDN.

Amin Maalouf *est membre de l'Académie Française depuis 2011 au fauteuil de Claude Levy-Stauss et Secrétaire Perpétuel depuis septembre 2023 suite au décès d'Hélène Carrère d'Encausse. Auteur de nombreux ouvrages, il a reçu en 2010 le prix Prince des Asturies pour l'ensemble de son œuvre.*

L'ATTACHEMENT CHEZ NOS AÎNÉS

Laurence Martel,
Michel Delage et Antoine Lejeune
Éditions Odile Jacob

Comment accompagner nos aînés de la meilleure façon possible ? Les derniers scandales sur les Ehpad ont jeté une lumière crue sur les dérives d'une approche capitalistique des soins aux personnes du troisième et du quatrième âge. Qu'est-ce que vieillir ? Le vieillissement nous fait vivre une expérience de la perte. Plus on avance dans la vie, plus le besoin d'attachement se réaffirme : c'est l'objet de ce livre. Se sentir attaché aux autres, à ses figures d'attachement privilégiées, est gage de sécurité, source de confiance et d'ouverture au monde.

Une psychologue, un psychiatre et un neurologue reviennent aux fondamentaux pour s'interroger sur les besoins psychiques et affectifs de ceux qui connaissent le vieillissement et la diminution physique.

Une nouvelle approche de l'accompagnement des personnes du grand âge, à destination des familles et des professionnels

Laurence Martel *est docteure en psychologie, chargée de cours à l'université Paris-VIII, psychologue au sein de l'association Vivre en Famille et praticienne œuvrant auprès de différentes institutions spécialisées.*

Michel Delage *est psychiatre, ancien chef de service à l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon. Thérapeute familial, il a notamment publié La Vie des émotions et l'attachement dans la famille.*

Antoine Lejeune *est neurologue, auteur de plusieurs ouvrages sur le vieillissement et la résilience.*

APPRENDRE, DE LA SYNAPSE À LA CLASSE

sous la direction de Jean-Jacques Lehot et Marc Lilot

Éditions Ellipses

Cet ouvrage s'adresse naturellement aux enseignants et aux étudiants, mais aussi aux parents et à toute personne consciente de l'importance de son fonctionnement cérébral. Pour initier le Master Neurophysiologie des apprentissages en 2020, nous avions fait appel aux neuroscientifiques, aux spécialistes en innovations pédagogiques ainsi bien sûr qu'à nos travaux en simulation, et à notre expérience de parents et grands-parents ! Mais à travers la littérature scientifique, nous avons compris rapidement la nécessité de considérer le rôle de l'alimentation, de l'activité physique, des addictions, des prises de risque inutiles, des technologies numériques et de la lecture dans le neurodéveloppement. Chez les adultes, l'importance des relations sociales et des pratiques quotidiennes pour prévenir les troubles cognitifs apparaît clairement. De même, la gestion des sources d'information nous est apparue capitale : comment éviter les pièges des fake news, des influenceurs mais aussi de la pseudo-science.

Jean-Jacques LEHOT *est Professeur émérite à l'université Claude-Bernard Lyon 1 et anesthésiste-réanimateur aux Hospices civils de Lyon. En tant que premier responsable du Centre lyonnais de simulation en santé, il s'est intéressé à l'apprentissage et à ses mécanismes. Il est co-auteur de nombreuses études sur le sujet et co-responsable du Master 1 « Neurobiologie des processus d'apprentissage ».*

Il appartient au laboratoire de recherche Inserm U1290 RESHAPE (RESearch on Health cAre PErformance). Il est président de la Collégiale des référents défense et sécurité de l'enseignement supérieur de Lyon, et Médecin Chef des Services Hors Classe (h) du Service de santé des armées.

Marc LILOT *est Maître de conférences des universités à la Faculté de médecine Lyon-Est (université Claude Bernard Lyon 1). Il s'intéresse aux processus d'apprentissages immersifs et simulation de situations médicales critiques, co-responsable du Master 1 « Neurobiologie des processus d'apprentissage ». Ses recherches au sein du laboratoire Inserm U1290 RESHAPE (RESearch on Health cAre PErformance) portent sur l'apprentissage et le feedback dans l'enseignement, ainsi que sur la simulation en santé, les performances et le stress et les émotions aux services des apprentissages. Il est médecin aux Hospices civils de Lyon, chef adjoint du Service d'anesthésie-réanimation du groupement hospitalier Est de Lyon*

Christelle LISON *a écrit la préface de l'ouvrage. PhD, Professeure titulaire Université de Sherbrooke à la Faculté d'éducation, elle est responsable du projet i-Mersion CP : Au cœur de la compétence numérique. Présidente de l'Association internationale de pédagogie universitaire, elle est rédactrice en chef de la Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur et Co-titulaire de la Chaire Smart Campus Smart Cursus.*

REVUE « HISTOIRE DE LA MÉDECINE » N°18 JUIN 2023

sous la direction du Professeur Jean-Noël FABIANI

Billet d'humeur : Souvenirs de Crimée, *Jean-Noël Fabiani-Salmon*
La médecine occidentale en AEF : son implantation au Gabon *Camille Puidupin*
Préhistoire de l'inoculation (1721-1800) *Pierre Darmon*
Jean Guyon (1794-1870) et Jean-Antoine Villemin (1827-1892). La contagiosité des maladies infectieuses *Francis Louis & Jean-Paul Louis*
Laurent Joubert médecin du rire *Agathe Cant-Diot*
Les Bals des Folles. À propos d'un récent roman *Michel Caire*

REVUE « HISTOIRE DE LA MÉDECINE » N°19 SEPTEMBRE 2023

sous la direction du Professeur Jean-Noël FABIANI

Billet d'humeur : L'intelligence artificielle est-elle l'avenir de la médecine ? *Jean-Noël Fabiani-Salmon*
Naissance de la médecine 1ère partie, *Jacques Battin*
La crise de la médecine en France au XVIIIe siècle, *Bernard Herman*
Les éponges soporifiques, ancêtres de l'anesthésie inhalatoire, *Anne Deneuve*
Quelques remarques introductives à la méthodologie en histoire de la médecine, *Albert Mudry*
Marie-Félicie Écary : la « *troisième femme* » de la leçon d'André Brouillet, *Martin Catala*

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.

RÈGLES GÉNÉRALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

- Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s) dont son adresse mail.
- Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

SOUMISSION D'UN ARTICLE POUR PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

PRÉSENTATION ET CONSEILS DE RÉDACTION

Le texte doit être fourni **en double interligne au format Word 97** (ou versions plus récentes) pour PC (extension.doc). **Éviter impérativement les fichiers pdf.** Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. **Les titres de paragraphes devront être distingués,** les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (**un fichier par image**), ils doivent **être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende** courte et précise. Les légendes doivent êtres soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir **largeur minimum de 8 cm** avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), **transmises dans un format de fichier.jpg,.eps, ou.tif.**

Ce seront donc 3 documents : 1 - texte, 2 - photos numérotées et 3 - légendes qui seront à acheminer en envois séparés.

À CONNAÎTRE : ADRESSES « *COURRIEL* » DE LA RÉDACTION

Rédacteur en chef, chargé de l'Internet : jeandomon@wanadoo.fr

Président du comité de rédaction : jean-pierre.moulinie@orange.fr

Secrétariat général : gorssa.national@gmail.com

Correspondants de rédaction :

U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr
F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr
U.N.V.R. : francois.bolnot@vet-alfort.fr
F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com
A.N.O.R.S.C.A. : alexandre.cabouche@wanadoo.fr
A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr
U.Na.Re.F.S.S.A. : unarefssa-national@orange.fr

Trésorier :
COL (H.) Michel CROIZET : michel.croizet@free.fr

Groupement des Organisations de Réservistes
Service de Santé des Armées

UNION NATIONALE DES VÉTÉRINAIRES DE RÉSERVE

UNION NATIONALE DES RÉSERVISTES
FORMATEURS DU SSA